

Beauvais, le 26 janvier 2015

Monsieur le Préfet

D.D.T. - S.A.U.E.

40 rue Jean Racine - B.P. 317

60021 BEAUVAIS cedex

Suivi du dossier Programme Expertise Juridique et Aménagement du Territoire celine.pons@agri60.fr

N/Réf. JLP/FP/CP/urba\_15-01025

Objet
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de GLAIGNES
Collecte des informations en vue PAC

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre courrier relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Glaignes.

La commune a besoin d'informations précises et actuelles sur les activités agricoles exercées sur son territoire pour :

- réaliser un diagnostic complet identifiant toutes les activités agricoles exercées sur le territoire, leurs contraintes spécifiques et perspectives de développement,
- prendre en compte, le cas échéant, les marges de recul imposées par la loi à proximité de certains bâtiments agricoles,
- identifier les bâtiments dont la destination peut être changée,
- évaluer, en amont des choix des élus en matière d'extension, les incidences sur les activités agricoles.

La Chambre d'Agriculture recommande vivement à la commune de rencontrer individuellement chaque exploitant agricole ou exerçant une activité équestre.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Jean Luc POULAIN

Maison de l'agriculture Rue Frère Gagne – B.P. 40463 60021 Beauvais cedex Tél. 03 44 11 44 11 – Fax. 03 44 11 45 50

accueil@agri60.fr - prenom.nom@agri60.fr

ENGAGEMENT
DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEORS DES TEARITORES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
WWW.afnor.org

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Établissement public

loi du 31/01/1924 Siret 186 002 515 00028 - APE 9411 Z www.chambres-agriculture-picardie.fr